Cahier des charges stages scientifiques

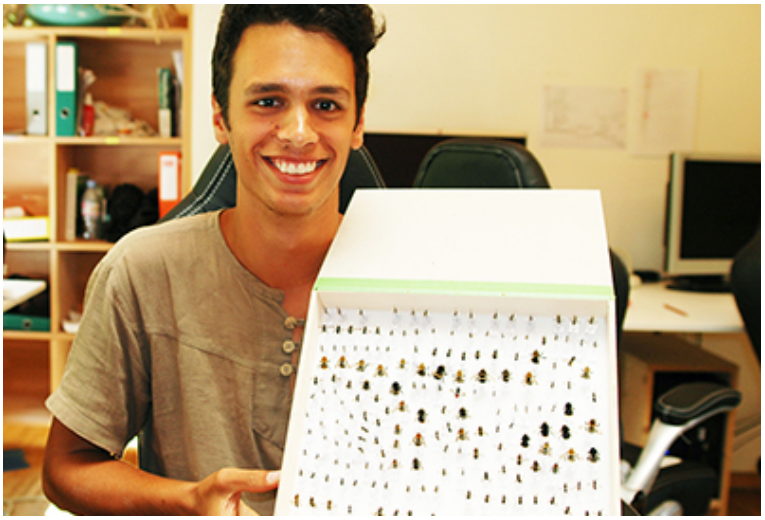

Les études scientifiques sont généralement réalisées pendant la saison de végétation (mars à octobre). Elles sont confiées à des biologistes, à des étudiantes et étudiants en biologie ou à des formations apparentées (ingénieurs HES notamment). Les résultats de ces études sont utilisés par les biologistes de l'Association de la Grande Cariçaie pour le suivi de l'effet des mesures de gestion (travaux d'entretien) dans les réserves naturelles et le monitoring des espèces prioritaires.

Travail à effectuer:

- études consacrées à la végétation: cartographie des milieux naturels, monitoring de la flore, géolocalisation et dénombrement des stations d'espèces prioritaires à l'échelle nationale et des stations de néophytes
- études consacrées aux batraciens: recensements pendant la migration printanière (barrière d'interception), inventaires d'espèces prioritaires en utilisant d'autres méthodes (comptage des chanteurs, piégeage)
- études consacrées aux invertébrés: inventaires et recensements d'espèces prioritaires dans les groupes suivants: Lépidoptères, Orthoptères, Coléoptères, Mollusques, Odonates et Hyménoptères
- études consacrées aux oiseaux: monitoring des oiseaux nicheurs et recensement des oiseaux d'eau

Durée du stage
En général, les stages ont une durée comprise entre 3 et 6 mois, mais cela peut varier selon les disponibilités des personnes engagées.

Connaissances de base exigées pour ce type de poste:
Formation en biologie ou équivalent, bonnes connaissances naturalistes, permis de conduire.

Compétences souhaitées:
Maîtrise du français, aptitude à conduire seul le programme d'étude, maîtrise d'outils informatiques (Microsoft office, SIG, logiciel R), rédaction de documents.

Durée du travail, vacances et jours fériés:
La durée hebdomadaire de travail est fixée à 41.5 heures par semaine et le ou la stagiaire a droit à une durée de vacances calculée au pro-rata de sa période d'engagement, sur la base de 5 semaines

de vacances annuelles.

Salaire, Assurances, Divers:
Le salaire du ou de la stagiaire ayant achevé sa formation (niveau bachelor des universités, hautes écoles, …) est de CHF 2’400.- brut par mois. Si la formation n’est pas achevée, le salaire est de CHF 1’400.- brut par mois. Les frais de repas sont remboursés forfaitairement pour les repas pris hors du bureau. L’Association assure ses stagiaires pour les accidents professionnels et non-professionnels. La vaccination contre l’encéphalite à tiques est fortement recommandée par l’Association et cette dernière rembourse les doses qui sont administrées au ou à la stagiaire durant la période couverte par son contrat.

Le Bureau exécutif de l’Association s’engage à participer activement à la formation du ou de la stagiaire et à lui apporter une expérience qu’il ou elle pourra valoriser dans le milieu professionnel. Un certificat de travail lui est décerné à la fin du stage.

Si vous êtes intéressé·e:
Les dossiers de candidature sont à faire parvenir par mail à info@grande-caricaie.ch pour la fin octobre. Les dossiers (CV + lettre de motivation précisant les disponibilités du candidat) sont sélectionnés au mois de novembre et les candidats retenus sont convoqués pour un entretien en novembre ou en décembre.

Dernière modification: 12 août 2021